



N° de résolution
ou annotation

ABSENTS :

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 13 JANVIER 2020, 20h
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL**

Ghislain Jacques,	Maire
Marcel Élément,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Michel Breton,	siège no 4
Jasmin Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6
Pierre Levasseur,	siège no 3

FORMANT QUORUM

Cathy Payeur, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

13.01.20.001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE

13.01.20.002

LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 16 DÉCEMBRE 2019

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la séance ordinaire du conseil du 2 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 16 décembre 2019, il est proposé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, que les procès-verbaux soient acceptés tel que présenté.

ADOPTÉE

13.01.20.003

COMPTES À PAYER

Les dépenses incompressibles, les paies ayant été présentées au conseil avec les comptes à payer, au montant de 4 949.92 \$, il est proposé par Jasmin Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes soient acceptés tels que présentés et que les comptes à payer soient payés.

PÉRIODE DE QUESTION 1 ;

DONS

- La Fabrique
- Leucan
- Société canadienne de la sclérose en plaques

Les demandes de dons de la Société de la Fibrose Kystique et de la Fondation des aveugles du Québec, ont été refusées.

CORRESPONDANCE ;

- Fédération québécoise des Municipalités
- Samuel Poulin
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Mutuelle des municipalités du Québec
- Municipalité régionale de Comté
- Municipalité St-Honoré-de-Shenley

1. Rapport de la Régie - Michel Breton
2. Rapport du maire – Ghislain Jacques
3. Suivi de dossier – Cathy Payeur

PÉRIODE DE QUESTION 2 ;



13.01.20.004

N° de résolution
ou annulation

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 20h38.

Ghislain Jacques, maire

Cathy Payeur, dir.gén. secr.éts.

Moi, Ghislain Jacques, atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.